

Déclaration du collectif suite aux annonces du président Macron

Le 12 juillet, le Président de la République a informé les français de ses décisions prises dans le secret d'un conseil de défense. Avant d'annoncer la poursuite de ses réformes sociales rejetées par les français, il en a profité pour vanter sa gestion éminemment contestable de la crise sanitaire.

Face à la quatrième vague de l'épidémie du fait particulièrement du variant Delta très contagieux mais aussi de l'insuffisance de la couverture vaccinale, il a annoncé d'une part, la généralisation de la vaccination et d'autre part, l'instauration d'un Passe sanitaire à présenter pour participer à de nombreuses activités.

Si la généralisation de la vaccination est une priorité nécessaire pour combattre la pandémie, des études montrent que la couverture vaccinale est insuffisante dans les banlieues, les campagnes ainsi que dans les quartiers défavorisés dans lesquels les jeunes sont moitié moins vaccinés que dans les quartiers aisés.

L'État n'a pas fait son travail, en ne donnant pas les moyens nécessaires à l'hôpital public, en ne commandant pas suffisamment de vaccins à temps, en n'accompagnant pas suffisamment un public fragile et défavorisé pour une couverture de tous quel que soit le statut social. Heureusement que les collectivités locales ont participé activement à la vaccination !

Avec l'instauration du Passe sanitaire et l'obligation de vaccination de nombreux travailleurs que nous applaudissons jadis, le Président oppose inutilement différentes catégories de notre société.

Nous choisissons une obligation consentie suite à l'écoute des réticences et aux explications scientifiques qui entraîneraient sans aucun doute la persuasion de la plupart. N'est-il pas plus efficace d'être pédagogue, de multiplier les initiatives publiques, les campagnes d'information pour montrer l'impérieuse nécessité de se faire vacciner plutôt que de braquer par des menaces ?

Nous exprimons notre opposition à toute mesure de remise en cause du contrat de travail des personnels. Nous considérons que l'accès aux soins doit rester prioritaire quelle que soit la situation vaccinale des personnes.

En matière d'obligation, nous rappelons celle du gouvernement de donner aux hôpitaux publics les moyens de leur mission alors que ceux-ci croulent sous les difficultés.

Actuellement, sans traitement médical de la Covid, en plus des gestes barrières, il ne reste que la vaccination en France mais aussi dans le monde entier pour éviter de nouveaux variants mortels. Permettre à chaque pays de fabriquer les vaccins grâce au passage dans le domaine public des brevets détenus par certains grands groupes pharmaceutiques est impératif. La vaccination de la population mondiale est la seule solution pour que la pandémie disparaisse.